

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

TABLEAU COMPARATIF DES ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

Élection 2018



[www.AQDR.ORG](http://www.aqdr.org)

Printemps 2018

Soins, service à domicile et CHSLD

Parti libéral

- Ajout de 1500 places en CHSLD dont 1000 réservées en priorité aux gens atteints d'un déficit cognitif
- Augmentation du financement des soins à domiciles de 150 millions annuellement
- Création d'une ligne TEL-AÎNÉS pour contrer l'isolement
- Le stationnement sera gratuit pour les visiteurs des aînés hébergés en CHSLD
- Une étude d'impact sur les personnes âgées sera systématiquement incluse au processus d'élaboration de chaque politique, loi ou action gouvernementale

Coalition Avenir Québec

- Les CLSC embaucheront du personnel supplémentaire et plus d'aînés pourront s'offrir des services d'aide à la vie domestique (repas, soins d'hygiène, ménage).
- Une norme de deux bains par semaine, plus de budget pour offrir des repas de qualité, plus de soins pour les résidents hébergés et des installations rénovées.
- Remplacement des CHSLD par des maisons des aînés d'ici 2038, une mesure d'un milliard dans le premier mandat

Parti québécois

- Offrir de meilleures conditions de vie aux résidents des CHSLD, entre autres en assurant leur climatisation d'ici 2019 et en ajoutant 200 M\$ à leur rénovation.
- Assurer un financement adéquat privilégiant l'autonomie, mieux prendre soin des personnes âgées;
- Augmenter le soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant 5 ans; à terme, cela représente 500 M\$ additionnels par année
- Étendre le réseau public de services à domicile en s'appuyant aussi sur les entreprises d'économie sociale;

Québec solidaire

- Retour à une médecine de proximité, CHSLD avec des services 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Un médecin de famille pour tous
- Dossiers médicaux qui permettent d'assurer un meilleur suivi

Soins, service à domicile et CHSLD (suite)

Parti libéral

- Stationnement gratuit pour les patients atteints de maladies chroniques ou nécessitant des traitements réguliers. Par exemple, les personnes qui reçoivent des traitements d'hémodialyse;
- Les deux premières heures de stationnement à l'hôpital gratuites;
- Les tarifs de stationnement des hôpitaux limités à 7 \$ par jour. Pour les hôpitaux où les tarifs sont actuellement à moins de 7 \$, ils ne pourront pas être augmentés.

Coalition Avenir Québec

- Augmentation du financement des soins à domicile de 200 millions annuellement et ce, pendant 4 ans. Créer un fond protégé pour les soins à domicile
- Mettre à jour la politique nationale sur les soins à domicile
- La gratuité pour les deux premières heures de stationnement et un prix plafond entre 7\$ et 10\$ par jour selon les régions.
- 150 millions pour mettre à niveau le réseau des CHSLD actuels, notamment l'installation de l'air climatisé dans chaque établissement

Parti québécois

- Bonifier le programme d'adaptation de domicile et améliorer les délais de traitement des demandes
- Appuyer la mise en place d'équipes multidisciplinaires afin de soutenir les personnes âgées qui restent chez elles, de leur assurer un continuum de services et de les tenir informées
- Autoriser les hygiénistes dentaires à faire des nettoyages en CHSLD et ailleurs
- Former des équipes d'infirmières et de pharmaciens en CHSLD
- Demander au protecteur du citoyen du citoyen d'enquêter sur les conditions de vie en CHSLD

Québec solidaire

Proches aidants

Parti libéral

- Reconnaissance des proches aidants dans les normes du travail
- Mettre en place des services pour apporter du soutien aux proches aidants dans la vie de tous les jours
- Diminuer le coût des travaux de rénovation visant l'accueil d'un aîné par sa famille, grâce à un nouveau crédit d'impôt pouvant atteindre 2400\$
- Mettre sur pied un forum sur la proche aidance

Coalition Avenir Québec

- Doubler le crédit d'impôt pour proches aidants passant de 1 176 \$ à 2 500 \$
- Participation à la construction de 20 maisons Gilles-Carle au cours des 10 prochaines années pour offrir du répit aux proches aidants
- Mise en place de la première politique nationale des proches aidants
- Mettre en place un plan d'intervention (dossier médical) pour les proches aidants
- Créer un observatoire des proches aidants

Parti québécois

- Mettre en place une politique pour les proches aidants, contenant notamment 8 heures de répit par semaine
- Mieux financer les organismes communautaires offrant du soutien et du répit aux proches aidants, et en faire la promotion;

Québec solidaire

- Offrir du soutien financier et psychologique aux proches aidants
- Création d'une loi pour les proches aidants
- Bonifier le crédit d'impôt pour les proches aidants
- Développer des offres de répit pour les proches aidants
- Injecter 250 millions \$ par année en services et en aide financière pour les personnes proches aidantes.

Proches aidants (suite)

Parti libéral

Coalition Avenir Québec

- Investir au moins 15 M\$ par année pour assurer la survie, à partir de 2021, du fonds de soutien aux proches aidants de la famille Chagnon

Parti québécois

Québec solidaire

Parti libéral

- Soins dentaires de base gratuits pour les aînés à faible revenu

Coalition Avenir Québec

- Renforcer la loi obligeant les prestataires de services de santé à dénoncer les cas de maltraitance envers les aînés dont ils sont témoins dans les hôpitaux, les ressources intermédiaires et les résidences privées pour aînés
- Élargissement de la loi sur la maltraitance aux résidences privées et les ressources intermédiaires

Parti québécois

- Assurer un soutien adéquat au transport des personnes vers les centres de jour, permettant ainsi de briser leur isolement
- Soutenir l'achat de matériel technologique permettant d'assurer une meilleure sécurité aux personnes aînées
- Étendre le programme d'appels automatisés PAIR à l'ensemble du Québec au cours du mandat
- Assurer un minimum d'activités physiques et de loisir dans tous les centres d'hébergement, publics et privés, pour personnes aînées, 3 M\$ par année

Québec solidaire

- Création d'une assurance dentaire pour publique pour l'ensemble des québécois. Remboursement de 80% des nettoyages et de 60% pour les soins spécialisés. (950M\$)

Prévention (suite)

Parti libéral

Coalition Avenir Québec

- Création d'un plan pour encourager les saines habitudes de vie afin de lutter contre l'augmentation du taux d'obésité et des maladies chroniques. La CAQ entend aussi s'attaquer au problème du surdiagnostic médical ainsi qu'à la surconsommation de médicaments.
- Déployer un programme d'appels automatisés détectant les urgences en cas d'inactivité et former des équipes interdisciplinaires en gériatrie sociale qui iront faire de la prévention à domicile auprès des aînés.

Parti québécois

- Faire en sorte que la protectrice du citoyen mette en place un mécanisme pour traiter plus rapidement et plus efficacement les plaintes des aînés.

Québec solidaire

Revenus à la retraite

Parti libéral

- Possibilité de suspendre sa rente ou la reporter jusqu'à 75 ans. Cette flexibilité permettra également de bonifier sa rente de plus de 8,4 % par année. Une personne dont le montant mensuel de sa rente débutant à 65 ans est de 1 000 \$, toucherait plutôt 1 420 \$ à partir de 70 ans et 1 840 \$ à partir de 75 ans
- Les travailleurs d'expérience qui souhaitent demeurer à l'emploi auront droit à une bonification de 1 000 \$ du crédit d'impôt déjà en place, qui passera ainsi à 12 000\$, portant la valeur de ce crédit d'impôt à 1 800 \$ et redonnant à nos aînés de 65 ans et plus 150 \$ de plus par année

Coalition Avenir Québec

- En diminuant les taxes scolaires, la CAQ aidera les nombreux aînés qui ont une propriété à boucler leur fin de mois
- Limiter les chocs tarifaires et que les hausses ne dépassent jamais le taux d'indexation
- Stabiliser le coût des hébergements afin d'éviter une hausse
- Revoir le taux d'imposition des aînés encore sur le marché du travail

Parti québécois

- Mettre en place un crédit d'impôt solidarité pour les aînés
- Service de proximité pour limiter les coûts de certaines dépenses
- Hausse de 5% du revenu des personnes de 65 ans et plus au travail
- Instaurer un crédit d'impôt « solidarité aînés ». Cette aide directe prendra la forme d'un chèque pouvant aller jusqu'à 350 \$ par année. Elle sera offerte à tous les aînés ayant un revenu de moins de 35 000 \$, soit à 1 023 000 personnes. Coût : 358 M\$ chaque année

Québec solidaire

- Régime de retraite du Québec universel, public et accessible à tous, et surtout indexé au coût de la vie
- Régime d'assurance-médicaments universel
- Créer Pharma Québec, un pôle d'achat commun pour les médicaments

Revenus à la retraite (suite)

Parti libéral

- À partir de 70 ans, la valeur du crédit d'impôt, en raison de l'âge, sera bonifiée d'un maximum de 200 \$, atteignant ainsi un maximum de 670 \$, afin de faire face aux coûts croissants de la vie
- Les aînés et les familles à faible revenu, gagnant moins de 17 000 \$ et consacrant au moins 30 % de leurs revenus au logement, bénéficieront d'une augmentation du montant maximal du programme Allocation logement de 150 \$ par année, le faisant passer à un maximum de 1 110 \$ par année, somme qui sera indexée annuellement

Coalition Avenir Québec

Parti québécois

Québec solidaire

Revenus à la retraite (suite)

Parti libéral

- Les aînés de 70 ans et plus ayant un revenu de 57 000 \$ et moins pourront rester plus longtemps dans le confort de leur domicile, grâce à une augmentation de 1 000 \$ par année du plafond du crédit d'impôt pour maintien à domicile. Nous demanderons aussi aux résidences pour personnes âgées d'identifier et de détailler les services qu'elles offrent pour que ceux-ci soient éligibles au crédit d'impôt, ce qui simplifiera l'application de ce crédit et le rendra accessible à un plus grand nombre de personnes

Coalition Avenir Québec

Parti québécois

Québec solidaire

Logement

Parti libéral

- Investir dans l'aménagement des logements
- Diminuer le temps d'attente des services

Coalition Avenir Québec

- Constructions de 14 000 logements sociaux

Parti québécois

- 5000 nouvelles unités de logement social par année dont un certain nombre seraient adaptés pour les aînés
- Engager des animateurs, travailleurs de corridors pour s'assurer que les aînés ne sont pas seuls et ainsi éviter l'isolement
- Investir dans le soutien et l'adaptation des logements des aînés
- Favoriser l'aménagement et la construction de maisons intergénérationnelles.

Québec solidaire

- Création de 9000 logements sociaux par année à travers le programme Accès-Logis

Transport

Parti libéral

- Gratuité du transport en commun des 65 ans et plus

Coalition Avenir Québec

- Constructions de 14 000 logements sociaux

Parti québécois

- Créer un volet transport au programme Municipalité amie des aînés (MADA), qui visera notamment à mieux soutenir le service de taxibus + covoiturage

Québec solidaire

- Gratuité du transport en commun

Parti libéral

- Déploiement de Tel-Aînés dans l'ensemble du Québec
- Une étude d'impact sur les personnes âgées sera systématiquement incluse au processus d'élaboration de chaque politique, loi ou action gouvernementale

Coalition Avenir Québec

- Une nouvelle protection pour les aînés atteints de troubles cognitifs, comme l'Alzheimer. Sur le modèle de l'alerte Amber pour les enfants, l'alerte Silver permettra d'éviter des tragédies et de retrouver sains et saufs plusieurs de nos aînés
- Consultations publiques sur la possibilité d'élargir l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de certaines maladies comme l'Alzheimer

Parti québécois

- États généraux sur les conditions de vie des personnes âgées au Québec

Québec solidaire

- Création d'une assurance médicament universelle

3 gestes prioritaires (réponses lors du débat)

Parti libéral

- Le respect
- Les logements et favoriser le soutien à domicile
- Soutien aux aînés, mais également aux proches aidants

Coalition Avenir Québec

- Projet de société et de génération avec les maisons des aînés
- Investir massivement dans les soins à domicile
- Création d'une première politique nationale pour les proches aidants

Parti québécois

- Mettre en place des états généraux pour les aînés
- Aider les aînés plus vulnérables sur le plan financier
- Faire de la place aux travailleurs expérimentés

Québec solidaire

- Définition légale des proches aidants
- Bonification du crédit d'impôt pour les proches aidants
- Bonification du crédit d'impôt pour les frais médicaux